

N° semaine	Dates de formation	Jours fériés / congés	Lieu de formation	Unités d'Enseignement concernées
37	Lundi 7 au vend. 11 sept		EPL Naves	UE 1+2
38	Lundi 14 au vend. 18 sept		EPL Naves	UE 1+2
39	Lundi 21 au vend. 25 sept.		Voyage d'étude Rennes –Congrès mondial de l'AB (OWC)	UE 5 et 7
40	Lundi 28 sept. au vend. 2 oct.		Entreprise	UE 10
41	Lundi 5 au vend. 9 oct.		EPL Naves	UE 1+2
42	Lundi 12 au vend.16 oct.		EPL Naves	UE 1+2
43	Lundi 19 au vend. 23 oct.		Entreprise	UE 10
44	Lundi 26 au vend.30 oct.		Entreprise	UE 10
45	Lundi 2 au vend. 6 nov.		EPL Naves	UE 4 et 5
46	Lundi 9 au vend. 13 nov.	Férié le merc. 11 nov. Armistice	EPL Naves	UE 4 et 5
47	Lundi 16 au vend. 20 nov.		Entreprise	UE 10
48	Lundi 23 au vend.27 nov.		Entreprise	UE 10
49	Lundi 30 nov. au vend. 4 déc.		EPL Naves	UE 3 et 5
50	Lundi 7 au vend. 11 déc.		EPL Naves	UE 3 et 5
51	Lundi 14 au vend. 18 déc.		Entreprise	UE 10
52	Lundi 21 au vend. 25 déc.	Férié-25 déc.	Congés de Noël	
53	Lundi 28 déc. au vend. 1 janv.	Férié-1 <sup>er</sup> janv.	Congés de Noël	
1	Lundi 4 au vend. 8 janv.		Entreprise	UE 10
2	Lundi 11 au vend. 15 janv.		Campus Agro-viticole Angoulême	UE 5 et 6
3	Lundi 18 au vend.22 janv.		Campus Agro-viticole Angoulême	UE 5 et 6
4	Lundi 25 au vend. 29 janv.		Campus Agro-viticole Angoulême	UE 5 et 6
5	Lundi 1 au vend. 5 fév.		Voyage d'étude	UE 7
6	Lundi 8 au vend. 12 fév.		Entreprise	UE 10
7	Lundi 15 au vend. 19 fév.		Entreprise	UE 10
8	Lundi 22 au vend. 26 fév.		Entreprise	UE 10
9	Lundi 1 au vend. 5 mars		Entreprise	UE 10
10	Lundi 8 au vend. 12 mars		Campus Agro-viticole Angoulême	UE 8 métier
11	Lundi 15 au vend 19 mars		Campus Agro-viticole Angoulême	UE 8 métier
12	Lundi 22 au vend. 26 mars		Selon projet tutoré : EPL Naves ou Campus Agro-viti Angoulême	UE 9 projet tutoré
13	Lundi 29 mars au vend. 2 avril		Selon projet tutoré : EPL Naves ou Campus Agro-viti Angoulême	UE 9 projet tutoré
14	Lundi 5 au vend. 9 avril	Férié – lundi 5 avril - Pâques	Entreprise	UE 9 projet tuteuré
15	Lundi 12 au vend. 16 avril		Entreprise	UE 10
16	Lundi 19 au vend. 23 avril		Entreprise	UE 10
17	Lundi 26 avril au vend. 30 avril		Entreprise	UE 10
18	Lundi 3 au vendredi 7 mai		EPL Naves ou Campus Agro-viticole Angoulême	UE 9 projet tutoré et soutenance
19	Lundi 10 au vend.14 mai	Férié jeudi 13 - Ascension		
20	Lundi 17 au vend. 21 mai			
21	Lundi 24 au vend. 28 mai	Férié -Lundi 1er - Pentecôte		
22	Lundi 31 mai au vend.4 juin			
23	Lundi 7 au vend.11 juin			
24	Lundi 14 au vend.18 juin			Révision
25	Lundi 21 au vend.25 juin		EPL Naves ou Campus Agro-viticole Angoulême	Soutenance des travaux de l'UE10 (entreprise)

- Si la période en entreprise ne démarre pas le 28/09 ou 19/10/20, elle devra être décalée sur les semaines 19 à 24...etc.
- La convention de stage ou contrat devra le stipuler précisément !

- Les apprentis poursuivent leur contrat de travail en entreprise en mai, juin, juillet et août selon leur échéance.